

Réfugiés

Autor(en): **Marenis, Jacqueline**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **51 (1943)**

Heft 39

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-548568>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DAS ROTE KREUZ

LA CROIX-ROUGE

Croce-Rossa

Organ des Schweizerischen Roten Kreuzes
und des Schweizerischen Samariterbundes.

Organe officiel de la Croix-Rouge suisse
et de l'Alliance suisse des Samaritains.



Crusch-Cotschna

Organo della Croce-Rossa svizzera e
della Federazione svizzera dei Samaritani.

Organ da la Crusch-Cotschna svizzra e
de la Lia svizzra dals Samaritans.

Herausgegeben vom Schweizerischen Roten Kreuz - Edité par la Croix-Rouge suisse - Pubblicato dalla Croce-Rossa svizzera - Edit da la Crusch-Cotschna svizzra

Rotkreuzchefarzt - Médecin-chef de la Croix-Rouge - Medico capo della Croce-Rossa

Dunkel ganz und gar

Ist mir die Zukunft;

Was ich rings muss sehen,

Macht Hoffnung allerort

Zu eittem Wahn...

Leopardl.

Flüchtlinge im Donezraum

In aller Eile wurde das Notwendigste auf den Ochsenkarren geladen. Stunde um Stunde stapfen die russischen Frauen und Kinder über Acker und aufgewühlten Feldweg, hinter sich die Wärme des heimischen Herds, vor sich die harte Wirklichkeit des Flüchtlingslebens.

Réfugiés dans le bassin du Donez

En toute hâte le chariot à bœufs fut chargé du juste nécessaire. Inlassables, des femmes et enfants russes avançaient péniblement à travers champs et chemins labourés, derrière elles la tiédeur d'un foyer abandonné, devant elles la rude réalité de la vie de réfugiés.

(Photo ATP-Bilderdienst).



Réfugiés

... Le matin du lundi, un tumulte remplit la «Concession internationale». Des autos capitonnées de matelas, vêtues de poussière, dont les glaces portaient des gerbes de fêlures auréolant des trous de balles, klaxonnaient sur l'avenue, encombraient la rue, débordaient du garage. Des gens affairés, hagards, aux gestes fébriles et sur les lèvres desquels les mots se bouscullaient, s'interpellaient d'un trottoir à l'autre, se lançaient des reproches pour un bagage oublié ou renouaient on ne savait quelle querelle née de l'effilochement des nerfs dans la fuite, sous la menace du danger. Le hall des Tamaris ressemblait à celui d'une gare et le salon à une salle d'attente. Des êtres disparates qui se connaissaient cinq minutes et, ensuite, ne se saluaient plus, s'y heurtaient, y péroraient, y luttaient pour assurer une précaire vie d'exil. Ni aide ni fraternité: chacun pour soi; une espèce de panique de l'âme, un instinct de conservation emportant comme une lame sourde toutes les parures d'une éducation propre, d'une civilisation personnelle...

Les autres — les pauvres, les ouvriers, les paysans, les réfugiés de Belgique, des hauts de Meuse, de l'Aisne — arrivèrent le soir, cinglés par une queue d'orage, sous une pluie lourde et serrée. Ils descendirent de deux autocars, devant le «centre de réception» organisé

à Bayonne, par quelques âmes de bonne volonté dont Danielle et Marie-France, engagées par le comité «strictement privé» de cette œuvre «d'initiative particulière». Danielle resterait attachée au «Centre» et à la cantine le temps qu'il faudrait. Elle se dépouillait des habitudes de sa vie frivole comme d'un déguisement. Marie-France «économe» et «comptable» recueillait les papiers d'identité, inscrivait les noms des réfugiés. Parfumée, maquillée, gantée, coiffée d'un plateau de paille «haute mode» couvert de capucines, Ethel allait et venait en prodiguant ses conseils. Elle effarait ce troupeau humain, passif et las; dès qu'ils auraient repris leurs forces, peut-être les évacués se souviendraient-ils d'elle, rien que pour avoir un prétexte à rire. Ils se seraient en groupes, par familles ou parce qu'ils avaient fait la route ou le voyage ensemble. Certains paraissaient avoir égaré jusqu'à leur nom. Ils étaient partis comme ils arrivaient, la fatigue en plus; en savates, les mains dans les poches ou les bras chargés d'un bébé, d'un informe ballot, l'air abruti ou fataliste, gardant le souvenir âcre et brûlant d'un cadavre d'enfant laissé sur le bord du chemin, de compagnons restés en arrière, sans courage et sans force, de la maison détruite, de la terre abandonnée, de la ville, du village déserté dont le cœur, sans eux, ne battait plus. Quelques-uns trahissaient leurs préoccupations personnelles, ceux qui avaient encore assez de vigueur pour ne pas plier comme la tige d'une plante privée d'eau...

COLLECTE

*pour les internés militaires
et les réfugiés civils*

Des communiqués officiels ont informé récemment notre population qu'environ 20'000 militaires et civils étrangers sont venus augmenter le nombre des réfugiés auxquels notre pays donne actuellement asile.

Ce que ces communiqués n'ont pas dit, c'est que la plupart de ces réfugiés ont passé nos frontières dans un état de dénuement presque absolu, sans vêtements, sans provisions, sans ressources.

Nos autorités ont immédiatement ordonné les mesures nécessaires pour les loger et les nourrir. Elles n'ont cependant pas pu leur donner tout ce dont ils auront besoin pour passer l'hiver.

De même que le peuple suisse a immédiatement et généreusement répondu à l'appel qui lui fut adressé, il y a trois ans, pour venir au secours des réfugiés de 1940, de même il donnera à la *Croix-Rouge suisse*, aujourd'hui, les objets de tout genre indispensables à la vie des milliers d'internés dont elle vient de recevoir mission de s'occuper.

Tout manque! Donc tout peut être et doit être donné!

Des communiqués paraîtront dans les journaux locaux pour indiquer les objets les plus indispensables et donner la liste des «Postes de collecte de la Croix-Rouge suisse» auxquels les dons pourront être adressés.

Ce nouvel appel à la générosité de notre peuple est surtout un appel à son esprit de solidarité. La situation divinement privilégiée de la Suisse au milieu d'une Europe en feu exige de notre part l'accomplissement de devoirs impérieux. Le secours à apporter immédiatement à ces milliers d'internés militaires et civils est un de ces devoirs auxquels notre peuple ne se dérobera pas.

Le 26, à huit heures du soir, Danielle était encore à Bayonne, à la cantine des réfugiés. C'était un dimanche, mais elle ne connaissait plus la valeur des jours. Le ciel gris semblait fondre sous une averse lourde. Les évacués finissaient de dîner. Deux autocars les attendaient sur la route de Lachepaillet pour les emmener dans différents villages où ils seraient dissimulés. Une cuisinière bénévole, Danielle et une autre «servante volontaire», la Boulonnaise, locataire au Tamaris assuraient le service, lavaient les assiettes et les plats. Les voix des dîneurs à l'accent traînant, se mêlaient au bruit de la vaisselle heurtée, au ruissellement de la pluie s'échappant du toit en cascades. Danielle essuya ses mains à un torchon rugueux. Elle combattait son ancien «moi» comme un ennemi. Le front s'étendait jusqu'à Boulogne, mais Bertrand avait écrit. Comme la plupart des femmes, en marge de la guerre, Danielle avait toujours tendance à imaginer que l'homme qu'elle aimait vivait au moment même où elle recevait une lettre de lui, la lettre donnant l'illusion d'une présence. Elle le croyait dans l'Aisne; elle ne savait rien de plus. Elle se transfigurait à chacune de ses lettres. Elle pensait, dans cette cuisine qui sentait l'eau de vaisselle:

«Il souffre dans le renoncement, lui aussi y était si peu habitué! Je suis affreuse, c'est évident: ces cheveux décoiffés, ce visage luisant, ces ongles cassés à force de laver la vaisselle de «mes» réfugiés. Mais qu'importe, je sers.»

... Précisément, une auto s'arrêtait sur l'avenue. «C'est lui», pensa Danielle. Ce n'était pas lui, mais un couple qu'elle ne connaissait pas, accompagné d'une petite fille.

— Est-ce bien ici, dit l'homme, le centre d'accueil pour les réfugiés?

Il fit signe à sa femme. Derrière eux, la petite fille se tenait raide, une cage vide à la main et un baluchon passé au bras.

— Tous les réfugiés sont partis, objecta Danielle.

— Zut! fit la femme, et, soudain volubile, elle expliqua: — Nous voulions «placer» la petite parmi eux. Elle n'est pas à nous. Nous sommes d'Amiens, nous avons quitté notre ville quand nous avons senti que ça bardait de ce côté. En route, nous avons recueilli cette fillette; on l'a reconnue pour l'avoir vue dans la papeterie que tient sa tante. Elles avaient été emmenées toutes deux, dans un camion, par un brasseur. Il a eu une panne; elles se sont trouvées mêlées à des troupes. Ces troupes ont été bombardées, il y a eu du désordre, dame! Après ça, plus de tante. Un soldat a pris la petite avec lui et nous l'a confiée une heure plus tard. La voilà...

Quelques lignes du chapitre «1940 Mai», du «Mémoire des Vivants», par Jacqueline Marenis, Librairie Bernard Grasset, Paris.

SAMMLUNG

*für Militärinternierte
und Zivilflüchtlinge*

Dem Schweizervolk ist durch offizielle Bekanntmachungen mitgeteilt worden, dass in den letzten Tagen erneut etwa 20'000 ausländische Soldaten und zivile Flüchtlinge in unser Land gekommen sind, um bei uns Hilfe und Unterkunft zu suchen.

Bei diesen Bekanntmachungen wurde aber nicht gesagt, in welchem jammervollem Zustand die meisten dieser Flüchtlinge über die Grenze kamen, ohne Lebensmittel, ohne Geld und in dürtigsten Kleidern.

Unsere Behörden haben sofort die nötigen Massnahmen ergriffen, um die Flüchtlinge unterzubringen und zu ernähren. Aber es war nicht möglich, ihnen das Notwendige für die bevorstehende kalte Winterzeit zu beschaffen.

Wie das Schweizervolk vor drei Jahren unserem Aufruf, den Flüchtlingen von 1940 zu helfen, bereitwillig und in hochherziger Weise nachgekommen ist, so wird es auch heute in der Stunde neuer Not bereit sein, Entbehrliches aus seinem Besitz dem Schweiz. Roten Kreuz zur Verfügung zu stellen, vor allem Kleidungsstücke und Wäsche, die Tausenden von Internierten lebensnotwendig sind.

Alles fehlt! Deshalb ist jede Gabe und Spende willkommen!

Die Tageszeitungen werden mitteilen, welche Gegenstände am dringlichsten erwünscht sind. Auch die Liste der Rotkreuz-Sammelstellen wird noch bekannt gegeben.

Dieser neue Aufruf richtet sich an die Grossherzigkeit des Schweizervolkes und im besondern an seinen guten Geist der Solidarität. Das Schweizervolk möge, eingedenk der Gnade, dass es bis jetzt vom Krieg verschont geblieben ist, auch jetzt wieder die Verpflichtung fühlen, den vom Elend des Krieges Heimgesuchten hilfreich beizustehen und ihnen von dem Vielen zu geben, was es entbehren kann.

Die Erkennungsmarke für Kinder

Dr. Cramer, damals noch Präsident des Zweigvereins Genf, regte als erster in der Schweiz an, alle Kinder unter fünf Jahren mit einer Erkennungsmarke zu versehen.

Dr. Cramer begründete seinen Vorschlag mit dem traurigen Schicksal zahlreicher Kleinkinder, die im Jahre 1940 durch Invasion, Bombardierung oder Massenevakuierung erbarmungslos aus der Familie gerissen wurden und noch zu klein waren, um Namen und Herkunft zu kennen. Damit wurde den Eltern jede Möglichkeit genommen, ihre Kinder je wieder aufzufinden.

Die letzten Bombardierungen grosser Städte haben uns erneut das grosse Elend auseinandergerissener Familien in seiner ganzen Tragweite vor Augen geführt.

Wenn wir unsern Schweizerfamilien dieses Leid ersparen wollen, müssen wir innert kürzester Frist die notwendigen Massnahmen treffen.

Das Zentralkomitee des Schweiz. Roten Kreuzes hätte schon im Jahre 1942 die Zweigvereine bitten können, die Verteilung der Erkennungsmarken für Kinder zu organisieren. Aus der Ueberlegung heraus, dass diese Aufgabe nur unter Mitwirkung der Behörden erfolgreich durchgeführt werden könnte, ist dieser Schritt seinerzeit nicht unternommen worden.

Die Erfahrungen des Zweigvereins Genf — der aus eigenen Mitteln eine solche Verteilung organisiert hat — beweisen, dass die Zweigvereine auch ohne Mithilfe der Behörden dieser Aufgabe gewachsen sind. Allerdings stiessen die Bestrebungen zur Verteilung von Kinder-Erkennungsmarken bei den Behörden nie auf Gleichgültigkeit. Im Gegenteil! Sie wurden in sehr offensichtlicher Weise unterstützt.

Der grosse Erfolg des Zweigvereins Genf veranlasste einige andere Zweigvereine, auch in ihrem Gebiet die Initiative zu ergreifen, und ihre Bestrebungen wurden, durch die sich überstürzenden militärischen Ereignisse in unseren Nachbarstaaten noch unterstützt, überall lebhaft begrüsst.

Das Zentralkomitee des Schweiz. Roten Kreuzes glaubt deshalb im Interesse unserer ganzen Bevölkerung zu handeln, wenn es auf seinen Entscheid wieder zurückkommt und heute allen Zweigvereinen sehr nahelegt, sich mit der Verteilung von Erkennungsmarken für die Kinder ihrer Einzugsgebiete zu befassen.